

**! SOUS RESERVE D'APPROBATION PAR LE CONSEIL ACADEMIQUE DU 29 AVRIL 2024 !**

**POSTE ACADEMIQUE TEMPS PARTIEL INTERIMAIRE EN MEDIATION CULTURELLE  
ET ARTISTIQUE**

**(CORRESPONDANT A 2/10 DE TEMPS PLEIN, SOIT UN FORFAIT HORAIRE DE 60 H/AN)**

**FACULTE DE PHILOSOPHIE ET SCIENCES SOCIALES**

Référence : 2024/A050

Date limite du dépôt des candidatures : 30/05/2024

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/10/2024

## Descriptif du poste

Poste académique à temps partiel intérimaire (0,20 ETP) en médiation culturelle et artistique.

L'Université Libre de Bruxelles ouvre un poste académique temporaire à temps partiel (0,20 d'un temps plein) pour dispenser pendant l'année académique 2024-2025 un enseignement d'ouverture aux arts et à la culture pour de futur.e.s enseignant.e.s d'école maternelle et des deux premières années de l'école primaire (S1). Ces enseignements de deuxième bachelier s'inscrivent dans le consortium constitué par l'ULB avec des Hautes Écoles pédagogiques situées à Bruxelles et à Nivelles. Le même cours de 24h sera dispensé sur deux campus différents. Le cours s'intitulera « médiation culturelle et artistique. » L'objectif du cours est de permettre aux futurs enseignants de concevoir des méthodes adaptées pour permettre la découverte du monde des arts et de la culture pour de jeunes enfants, dans toute leur diversité.

Ce poste temporaire, pour une durée de un an, sera suivi par l'ouverture d'un poste à temps partiel pour un total de 0,35 ETP, pour une durée initiale de 3 ans, renouvelable, qui reprendra l'enseignement décrit ci-dessus en y rajoutant notamment, à partir de septembre 2025 un cours portant le même intitulé « médiation culturelle et artistique » dispensé aux étudiant.e.s de la troisième année du bachelier en enseignement section S3, formant les futur.e.s enseignant.e.s du secondaire inférieur ainsi que des deux dernières années de l'école primaire. Cette charge à temps partiel (0,15 d'un temps plein) concerne également le même enseignement de 24h dispensé sur deux campus, à Bruxelles et à Nivelles. Il initiera les futur.e.s enseignant.e.s aux outils et méthodes pour initier leurs élèves au monde de la culture et des arts et leur permettre d'appréhender les œuvres d'art dans la diversité des disciplines.

Au niveau de l'enseignement, le ou la titulaire sera de facto membre du Conseil de la Formation des Enseignants. Le ou la candidat.e pourra aussi choisir de se rattacher à un des centres de recherche de la Faculté de Philosophie et sciences sociales (<https://phisoc.ulb.be/fr/centres-de-recherche>) et sera invité.e à contribuer aux activités de recherche menées au sein du Pôle éducation de l'ULB (<https://education.ulb.be/recherche-enseignement-didactique>); à ce titre, il/elle développera notamment des collaborations avec les centres de recherche en développement au sein des hautes écoles ou écoles supérieures des arts partenaires.

La personne sera donc recrutée dans un premier temps pour une période d'un an, à 0,20 ETP et encouragée à postuler pour le mandat à 0,35 qui s'ouvrira en 2025.

## Titre requis

Titulaire d'un doctorat en histoire, histoire de l'art et archéologie, arts et sciences de l'art ou domaine apparenté.

## Compétences requises

- Vous avez des capacités à transmettre des savoirs dans le domaine artistique ;
- Vous avez une expérience de l'enseignement et/ou d'accueil des publics dans une institution culturelle ;
- Vous avez une excellente maîtrise de la langue française ;

## Intéressé·e ?

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Olivier Gosselain, Président de la filière histoire de l'art et archéologie (courriel : [olivier.Gosselain@ulb.be](mailto:olivier.Gosselain@ulb.be) ).

Le dossier de candidature doit être transmis sous format électronique, via l'envoi d'un mail unique adressé au Rectorat de l'Université libre de Bruxelles (à l'adresse [rectrice@ulb.be](mailto:rectrice@ulb.be) ) et au Décanat de la Faculté à l'adresse suivante : [SPES.Philoscsoc@ulb.be](mailto:SPES.Philoscsoc@ulb.be) .

Il contiendra les pièces suivantes :

- une lettre de motivation
- un Curriculum vitae :  
*si vous le souhaitez un formulaire type peut être complété via le site internet : <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/completer-votre-cv-en-ligne>. Une fois complété, celui-ci doit être téléchargé et joint au dossier de candidature.*
- un dossier d'enseignement comprenant un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités d'enseignement antérieures et un projet d'enseignement pour les 5 premières années du mandat, qui s'intègre de manière cohérente dans la vision de l'entité de rattachement et dans les profils d'enseignements des filières de formation auxquelles le candidat devra contribuer
- les noms et adresses mail de contact de cinq personnes de référence susceptibles d'être contactées par les organes chargés d'évaluer les dossiers, en veillant à l'équilibre des genres. Ces personnes ne peuvent être en conflit d'intérêt en raison de liens familiaux ou affectifs.

Sur la base du dossier de candidature, une liste restreinte de candidat.e.s sera établie. Les candidat.e.s repris.e.s sur la liste seront invité.e.s à l'ULB pour une audition. Cette audition se divisera en deux parties. Premièrement, une leçon de 30 minutes adressée à un public de futur.es enseignant.es de niveau Bachelier 2 ou 3. Les candidat.e.s seront évalué.e.s tant par les membres du jury de sélection que par des étudiant.e.s. Deuxièmement, en présence uniquement du jury de sélection, les candidat.e.s seront invité.e.s à présenter leur parcours de recherche et d'enseignement ainsi que leur projet pédagogique.

Ils/elles seront également interrogé.e.s sur leur profil et leur potentiel d'intégration à l'ULB.

En postulant à cette annonce, la/le candidat·e accepte que le rapport de la Commission d'évaluation des candidatures soit mis en ligne sur l'Intranet de la Faculté pour une durée courte et bien définie (maximum 5 jours) afin que le corps enseignant de la Faculté puisse y avoir accès lors de la procédure de sélection.

La nomination, dans le cadre académique de l'ULB, se fait au rang de chargé de cours. Dès leur nomination, les membres du corps académique sont autorisé·e·s à porter, à titre honorifique, le qualificatif de professeur·e.

## Politique d'égalité des chances

La politique de gestion du personnel de l'ULB est axée sur la diversité et l'égalité des chances.

Nous recrutons les candidat·es en fonction de leurs compétences, indépendamment de leur âge, leur genre, leur orientation sexuelle, leur origine, leur nationalité, leurs convictions, leur handicap, etc.

Vous souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection en raison d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie ? N'hésitez pas à prendre contact avec Marie Botty ([marie.botty@ulb.be](mailto:marie.botty@ulb.be)), notre personne de contact en charge des aspects de diversité pour le personnel enseignant et scientifique. Soyez assuré·e de la confidentialité de cette information.

Plus de détails sur les politiques de genre et de diversité sont disponibles sur <https://www.ulb.be/fr/l-ulb-s-engage/diversites>.

Vous trouverez l'ensemble des dispositions relatives aux carrières du corps académique sur notre site à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/emploi/academique.html>.